



N° 427 /MDC/DC/SGM/CePED/PRMP/SP

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE CENT (100) JEUNES
ARTISANS CONDUCTEURS AUTO PROMOTEURS DE TAXI DANS LE CADRE
DU PROJET BENIN TAXI**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de l'implémentation du Modèle de Capacitation pour l'Appropriation et la Pérennisation des Acquis (MCAPA) du Projet Bénin Taxi, le Groupement de Transport Urbain n °6 (GTU6) Bénin Taxi avec l'accompagnement du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement durable (CePED), lance le présent appel à candidature pour le recrutement de cent (100) jeunes artisans conducteurs auto promoteurs de taxi.

II. PROFIL REQUIS

1. Etre de nationalité béninoise ;
2. être de bonne moralité ;
3. être au moins titulaire du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) ;
4. être détenteur d'un permis de conduire catégorie B datant d'au moins cinq (05) ans ;
5. jouir d'une bonne santé physique et mentale ;
6. justifier d'une bonne expérience en matière de conduite en milieu urbain et sur une longue distance ;
7. être âgé d'au moins dix-huit (18) ans au moins à la date de dépôt des dossiers et quarante (40) ans au plus au 31 décembre 2022 ;
8. disposer d'une capacité financière pour le versement d'une caution de solvabilité d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) F CFA remboursable si le candidat n'est pas retenu à la fin du processus.

N.B. : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

III. MODALITES DE SELECTION

La sélection des candidats se fera en quatre (04) étapes.

1^{ère} étape : Pré-sélection sur étude de dossier

2^{ème} étape : Test écrit de codes de conduite

3^{ème} étape : Entretien suivi de conduite

4^{ème} étape : Visite médicale

N.B. : Les frais de visite médicale sont à la charge des candidats.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. une lettre de motivation adressée au Directeur du Centre de Partenariat pour le Développement durable (CePED) ;
2. un curriculum vitae (CV) détaillé ;

3. une copie légalisée au Tribunal de la pièce d'identité en cours de validité ;
4. une copie légalisée au Tribunal du ou des diplôme (s) académiques obtenus ;
5. une copie légalisée au Tribunal du Permis de Conduire ;
6. une copie des attestations ou de toutes pièces justifiant la preuve des expériences antérieures acquises ;
7. une attestation de résidence ;
8. un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
9. l'original de la quittance de versement de la caution de solvabilité de **deux cent cinquante (250 000) F CFA** à verser dans le compte de Bénin Taxi intitulé « Projet Bénin Taxi » ouvert dans les livres de CORIS BANK. Ladite caution est intégralement remboursée par chèque dès que le candidat n'est pas retenu.

V. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sous pli fermé portant la mention « **Recrutement de cent (100) jeunes artisans conducteurs auto promoteurs de taxi** » devront être déposés au plus tard le **lundi 09 septembre 2022 à 17h 30 minutes** au Secrétariat de la Direction du CePED sise à Akpakpa PK6, lot 22 rue avant le terrain SOBETEX Cotonou, Tél. : +229 95 69 40 52 ou +229 97 57 85 44 ou dans les Directions Départementales du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale à Natitingou, Djougou, Parakou, Kandi, Abomey, Lokossa et Porto-Novo ou dans les Mairies ou bien envoyés par mail à l'adresse électronique : mdc.ceped@gouv.bj

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront se rapprocher du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement durable (CePED) et des Directions Départementales du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale ou appeler les numéros +229 95 69 40 52 ou +229 97 57 85 44 les jours ouvrables de 8h 00 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Fait à Cotonou, le **26 AOUT 2022**



ROGER A. TOHOUNDJO
Directeur du CePED